

## Lettre ouverte à Marina Ferrari, secrétaire d'État au numérique

« Notre pays doit réussir le virage des *deep tech* et des *green tech*. C'est à la fois une question de souveraineté, d'attractivité, mais aussi un puissant levier pour relever les défis climatique et énergétique ». Par ces mots vous avez évoqué, lors de votre prise de fonction le 12 février, votre ambition numérique pour la France. Vous avez également souligné la « double exigence d'assurer la réussite de l'écosystème numérique français dans les décennies à venir et de permettre à tous les français d'appréhender les nouvelles technologies dans leur quotidien ».

La Société informatique de France vous souhaite toute réussite dans cette mission. Sachez que vos préoccupations sont aussi les nôtres. Nous avons ainsi identifié plusieurs leviers sur lesquels nous vous proposons de travailler de conserve :

- Réduire les inégalités dans l'enseignement secondaire pour que chacune et chacun acquière une réelle culture informatique citoyenne et puisse avoir l'opportunité de s'orienter vers les métiers de l'informatique et du numérique, mais aussi donner aux formations post-bac publiques en lien avec l'informatique les moyens de se développer pour qu'elles puissent répondre en terme de capacité de formation aux attentes des jeunes et aux besoins du monde socio-économique ;
- Développer les lieux d'acculturation scientifique au numérique notamment via la création d'une véritable maison de l'informatique et du numérique ([#MINE](#)) d'envergure nationale apte à conserver la mémoire de l'informatique et à la faire vivre pour le plus grand nombre. Une telle cité serait un catalyseur idéal pour mobiliser les mondes académiques et socio-économiques autour d'actions de médiation scientifique propices à susciter davantage de vocations pour les métiers du numérique chez les jeunes et notamment les jeunes femmes et les jeunes issus de la diversité ;
- Accompagner la recherche et l'innovation en informatique dans le respect de valeurs éthiques en augmentant le vivier des chercheurs ainsi que les interactions entre le monde académique et le monde économique pour permettre à la France d'être un acteur majeur dans le développement des technologies et ainsi de rester maître de ses choix de société autour d'une informatique plus juste et plus responsable.



Créée en 2012, la [société informatique de France](#) (SIF) est reconnue d'utilité publique. Société savante d'informatique en France, elle a vocation à porter la voix de cette science et technique et à rassembler toutes celles et ceux pour qui faire progresser l'informatique est un métier ou une passion, qu'ils soient issus du monde académique ou socio-économique. Elle vise tout particulièrement à :

- promouvoir l'informatique,
- servir et animer sa communauté scientifique et technique,
- contribuer à la culture des citoyennes et citoyens
- accompagner l'enseignement de la discipline du primaire au supérieur, aussi bien en formation initiale qu'en formation continue,
- participer aux réflexions et initiatives sur la formation et l'emploi des informaticiens et informaticiennes
- participer aux débats de société en lien avec l'informatique.

Ses actions sont soumises à une préoccupation constante : accompagner le développement de la communauté informatique pour que sa diversité reflète enfin celle de la société (mixité de genre, mixité sociale)

La SIF travaille avec ses adhérents et de nombreux partenaires, dans et hors de la discipline : sociétés savantes amies, associations de culture scientifique, représentants du monde académique et du monde socio-économique, fondations, pouvoirs publics, etc.

Contacts :

- Président de la Société informatique de France : Yves Bertrand, [president@societe-informatique-de-france.fr](mailto:president@societe-informatique-de-france.fr)
- Communication : Sylvie Alayrangues, [sylvie.alayrangues@societe-informatique-de-france.fr](mailto:sylvie.alayrangues@societe-informatique-de-france.fr)